

FICHE DE PRE-DEMANDE DE RESERVATION

Fiche à retourner à la Mairie de PAVIE

accueil@mairie-pavie.fr

par courrier : Mairie de PAVIE – Place de la Mairie – 32550 – Pavie

Nom : Prénom :

Agissant au nom de :

Fonction occupée :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Sollicite la mise à disposition de :

☐ Salle Polyvalente – Cuisine – ☐ Oui ☐ Non

☐ Cuisine ☐ Oui ☐ Non

☐ Salle de Spectacle – ☐ Sans ☐ avec espace Traiteur

☐ Sans les gradins dépliés

☐ Avec les gradins dépliés (si plus de 80 personnes seulement)

☐ Sonorisation

☐ Vidéoprojecteur

☐ Salle Bernard IV ☐ Vidéoprojecteur

☐ Salles de Réunion – ☐ Aragon ☐ Gascogne

Pour toutes demandes de matériel, merci de voir au dos.

Date et horaires de la manifestation ou de la réunion :

Date et horaires de prise de l'équipement :

Date et horaires de restitution de l'équipement :

Pour le motif suivant :

Estimation du nombre de personnes prévues pour votre manifestation :

La mise en place des salles ainsi que le nettoyage et le rangement est à la charge du demandeur, prévoir ce temps dans vos demandes de réservation.

Tout apport de matériel, mobilier complémentaire, décor doit faire l'objet d'une information complémentaire.

J'atteste être assuré pour ma responsabilité civile d'organisateur et pour cette organisation. (Joindre une attestation en cours de validité et pour la date de cette manifestation) :

Compagnie d'assurance et adresse.....

N° de Police :

Fait à : Pavie

Le :

Signature

Sous réserve d'acceptation par Monsieur le Maire.

Annulation : Toute annulation devra être faite soit par courriel à : accueil@mairie-pavie.fr

soit par écrit – Maire de Pavie Place de la Mairie – 32550 – Pavie.

FICHE PRÊT DE MATERIEL

Demande de chauffage : ☐ Oui ☐ Non

Demande de climatisation : ☐ Oui ☐ Non

Désignation	Quantité demandée	Quantité prise	Quantité Existante	Observations
CHAISES			500	
TABLES			115	
TRETEAUX			51	
SCENES			2 / A voir selon les dimensions	+ 1 PLANCHER
BARNUM			2 grands et 6 petits	
BARRIERES			15	
GRILLES D’AFFICHAGES			50	
PLATEAUX REPAS			450	
ASSIETTES CREUSES			400	
ASSIETTES PLATES			400	
ASSIETTES À DESSERT			400	
VERRES			400	
COUVERTS			400	
AUTRES				

Le matériel prêté doit être rendu nettoyé et en bonne état. Toute détérioration fera l’objet d’une facturation après que les dégâts auront été dûment constatés par l’emprunteur et le responsable des services techniques ou de son représentant. Aucun matériel ne sera déposé en l’absence du responsable ou de son représentant.

Suite à la délibération du Conseil Municipal en date du 27 juin 2017, veuillez trouver les tarifs d’indemnisation du matériel perdu ou détérioré :

DÉSIGNATION	INDEMNISATION DU MATÉRIEL PERDU OU DÉTERIORÉ en €
Chaise	30,00 l'unité
Table	90,00 l'unité
Tréteaux	25,00 l'unité
Scène	Prix coutant
Barnum	Prix coutant

Afin de contrôler l’accès à ses locaux, la Mairie de Pavie demande à ses visiteurs de se munir d’un badge en s’identifiant à l’accueil. Les données enregistrées dans ce dispositif d’accès aux locaux sont conservées pendant trois mois et sont accessibles au personnel en charge de la sécurité. Une notice d’information plus complète est à votre disposition à l’accueil. Pour exercer vos droits Informatique et Libertés et pour toute information sur ce dispositif, contactez notre délégué DPO en écrivant à accueil@mairie-pavie.fr ou à l’adresse postale suivante :
Mairie de Pavie- Place de la Maire – 32550 - Pavie